

Craon et ses environs

M. de Bodard de la Jacopière

1872

CHAPITRE XIII.

Notes sur l'histoire particulière des paroisses de l'ancien Craonnais

NIAFLE, NEAFLA

f° 543

Patron : saint Martin présentateur : le seigneur temporel ; collateur : l'évêque d'Angers.

Le château de la Lande était le fief dominant de cette paroisse.

Vers 1150, Pierre de Niafle figure dans les plaidys de la cour du baron de Craon. (CXIV^e et CCXXIII^e chartes de La Roë.)

Au XVI^e siècle, cette terre était dans la famille de la Chevallerie, dite de la Touchardiére, qui possédait en même temps Congrier, la Cour de Livré et l'Epronnière.

Les armes de cette famille étaient : *d'argent chargé de trois chevrons de gueules, ou d'argent chargé d'un cheval au galop.*

Le château de la Lande fut ruiné par les ligueurs de Craon. (Voir les Chroniques, année 1592.)

Nous ignorons comment ce fief devint la propriété des barons de Craon, à moins que ce ne soit par confiscation sur les Chevallerie, au temps de la Ligue ; ce qui est certain, c'est qu'il fut vendu, avec la terre de Craon, en 1620, par le prince de Condé, aux d'Aloigny, qui le revendirent, en 1692, à Louis de Lantivy¹, dont le père, Pierre de Lantivy, cadet d'une ancienne famille connue en Bretagne dès le XI^e siècle, était venu se fixer en Anjou, et y possédait le fief de l'Ille-Tyson vers 1571.

Louis de Lantivy épousa Marie Gouin, et en eut trois enfants :

1° Louis-Pierre, époux de Marie de la Chevallerie;

2° Gabrielle, mariée à René de Champagné, demeurant à La Motte-Ferchaud ;

3° Jacques, époux d'Anne Cordon, mort en 1712, laissant aussi trois enfants : Anne et Marguerite, mortes célibataires à Saint-Clément, en 1773 et 1776, et Pierre-Jacques, seigneur de la Vieuville, marié en 1720, à Françoise Viel. De cette union vint René-Pierre-François, qui pour se marier, en 1760, époque à laquelle il n'avait que vingt-un ans, se fit émanciper par un conseil de

¹ Ceci résulte d'un acte du 5 janvier 1693, par lequel Marie Gouin, épouse non commune en biens de Louis de Lantivy, prêta 300 livres à Ferron, fermier de la Nicoulière, de la Mercerie et de la Gilardiére, pour payer à madame d'Aloigny ses fermes échues le 1er novembre 1691. Ajoutons que René Gouin, ancien procureur fiscal de Craon, seigneur de Livré, et anobli en 1661, maria quatre ans après, à ce même Louis de Lantivy, sa fille dont la fortune servit ainsi à acheter la terre de Niafle ; aussi, au lieu de s'intituler seulement, comme autrefois, seigneur de l'Ille-Tyson de la Chartenave et de Champiré-Baraton, Louis de Lantivy, dans l'acte précité, ajouta-t-il à ces seigneuries celles de la Lande et de la Cour de Livré. Donc c'est de la fin de 1691 au commencement de 1693 que le fief de Niafle passa à la famille de Lantivy.

famille composé, au paternel, de François Pierres, seigneur de Fougeray, et de Jean-Marie Pierres, curé de Méral : au maternel, de Pierre Frémond de la Merveillère et de Pierre Bodard de la Jacopière, cousins de l'émancipé.

Louis-Pierre de Lantivy, époux de Marie de la Chevallerie, eut un fils, Louis-Pierre-Jacques, qui se maria à Louise Langlois, et en eut Louis-André, marié, en 1754, à Charlotte de Montecler. C'est elle qui, étant veuve, vendit à M. Letort-l'Hornmeau la terre de la Nicoulière, en 1801.

Louis-André de Lantivy laissa quatre enfants : l'aîné mourut en émigration sans être marié ; Louis-Georges fut chevalier de Malte ; une fille, mariée à M. de Guyon, n'a pas laissé d'héritier ; enfin la dernière fille, qui était religieuse, eut le malheur de se marier pendant la Révolution ; et ce sont ses enfants qui ont vendu la terre de la Lande à MM. Séguin et Daudier.

Les armes de la famille de Lantivy sont : *de gueules à l'épée d'argent posée en pal*. Devise : *Qui désire n'a repos*.

Celles de la famille Daudier sont : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois roses d'or*.

La maison seigneuriale de la Hulinière a été possédée par la famille de Leviston, qui, à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, abjura le protestantisme. Gédéon de Ridouet, seigneur de Conée, y habitait en 1699. — En 1737, elle était la propriété et l'habitation de Mimault, chevalier, seigneur de la Hélaudière.

L'habitation de la Nicoulière ou Nicolière a été bâtie en 1837, par M. Letort-l'Hommeau.

En 1682, René Belocier, chevalier, trésorier de la généralité de Tours, demeurait en la maison seigneuriale de la Cruardièrre, et. Claude Belocier, seigneur de Vallière, y décéda en 1697.

La chapelle Sainte-Catherine, desservie à Niafle et fondée par Élie Lallier, valait 28 livres de revenu. Les lignagers en étaient les collateurs. (M. l'abbé Logeais)